

Lettres de lecteurs

Vote populaire sur la «sauvegarde de la neutralité suisse» du 27 septembre 2026

(CH-S) Les auteurs des trois lettres de lecteurs suivantes avaient à cœur d'expliquer la teneur réelle et l'importance de l'initiative sur la neutralité pour la Suisse – et pour le monde entier. Les fausses interprétations sont réfutées et rectifiées. – Ces lettres de lecteurs ont été publiées dans différents journaux.

* * *

Autorité en matière de définition

Il est tout simplement insupportable de voir avec quel effronterie le conseiller fédéral *Ignazio Cassis* se présente comme le gardien de la neutralité suisse tout en qualifiant de légitimes les nombreuses violations de celle-ci commises par le Conseil fédéral. Et ce, en se référant même à la *Convention de La Haye*, qui relève du droit international contraignant et a été signée par le Conseil fédéral suisse en 1907.

S'il les a jamais lues, ses déclarations peuvent sans aucun doute être qualifiées de mensonges. Dans le chapitre «Des droits et des devoirs des Puissances neutres», l'article 9 stipule que «Toutes mesures restrictives ou prohibitives prises par une Puissance neutre [...] devront être uniformément appliquées par elle aux belligérants.» Cela implique très clairement que les mesures coercitives unilatérales sont interdites. Les sanctions économiques ayant été imposées unilatéralement à la Russie, cela constitue sans équivoque une violation de la *Convention de La Haye* et, partant, du droit international. Le fait que la Suisse ne soit plus perçue comme neutre sur la scène politique en est la conséquence logique, ce que conteste toutefois M. Cassis.

L'affirmation selon laquelle les sanctions ne constituent pas un acte de guerre est également dénuée de tout fondement. Dans le même texte, il qualifie lui-même les restrictions douanières imposées par les Etats-Unis de «guerre douanière», mais il semble bien que M. Cassis détienne le monopole de la définition des termes sensibles. Compte tenu de la «flexibilité» qu'il souhaite voir prévaloir dans la neutralité suisse,

il lui semble tout à fait acceptable de l'appliquer dès à présent.

Le fait même qu'il ne réponde pas à la question concernant l'inégalité de traitement des Etats belligérants, comme notamment les Etats-Unis, en dit long sur la sincérité du conseiller fédéral Cassis. Non, cher Monsieur le Conseiller fédéral, pas comme ça! Nous inscrivons la neutralité dans la Constitution telle qu'elle est définie par l'initiative; vous pourrez alors y lire ce que nous entendons par neutralité.

*Ludwig Murtinger,
Bazenheid (SG)*

Retour à la neutralité qui a fait ses preuves

Depuis une vingtaine d'années, le monde assiste à l'émergence de nouveaux blocs et groupes de pays, ce qui a entraîné une recrudescence des tensions internationales, une rivalité croissante entre les grandes puissances, une multiplication des attaques armées dans différentes régions du monde et une tendance au renforcement des alliances militaires. Cela a des conséquences désastreuses sur la coopération internationale et la sécurité individuelle des différentes nations du monde.

Parallèlement, le Conseil fédéral et les responsables de l'armée ont rapproché de plus en plus notre pays de l'UE et de l'OTAN. Aujourd'hui, au Département des Affaires étrangères d'*Ignazio Cassis* et au Département de la Défense de *Martin Pfister*, ce sont les partisans de l'OTAN et de l'UE qui ont le dernier mot. C'est pourquoi on y prône une neutralité «coopérative» et que l'on combat avec acharnement l'initiative sur la neutralité.

Le risque que la Suisse soit entraînée dans des guerres et perde son indépendance ne cesse de croître. C'est ce à quoi l'Initiative «Sauvegarder la neutralité suisse» entend mettre un terme, d'où le slogan «Pas de guerre!» sur les panneaux d'affichage. Le principe de la neutralité suisse doit toutefois pouvoir retrouver toute son importance, non seulement pour notre pays, mais aussi au profit d'autres Etats dans le monde.

La population suisse nourrit un vif désir de sauvegarder cette neutralité qui a fait ses preuves. Elle fait partie de l'ADN de la Suisse. Voter «Oui» à l'initiative sur la neutralité c'est voter «Oui» au maintien de la Suisse en tant qu'Etat neutre et souverain, protégé par ce privilège et continuant d'être reconnu, même en dehors de l'Europe, comme un médiateur crédible dans les conflits. – Chaque voix compte!

*Jean-Paul Vuilleumier,
Guntershausen/Aadorf (TG)*

A propos de l'ingérence de l'UE dans la politique suisse

En lançant son avertissement sans détour contre l'Initiative sur la neutralité, la clique de l'UE à Bruxelles a définitivement laissé tomber le masque. C'est toujours le même refrain: lorsque le peuple, par le biais des urnes, initie un changement émancipateur et s'écarte de la ligne globaliste, l'establishment illégitime se déchaîne. Et ces cercles du pouvoir osent alors appeler cela «démocratie».

L'UE n'est pas un Etat, mais une construction impériale qui fonctionne grâce à des dépendances financières et à des suiveurs dociles. Elle nourrit une profonde hostilité envers notre Confédération. Alors qu'on nous sert le conte effrayant des «Russes au bord du lac de Constance», l'UE, à Bruxelles – sous le regard de

notre Conseil fédéral qui garde un silence honteux –, retient en otage politique Jacques Baud, colonel suisse à la retraite et analyste militaire pourtant méritant. Ses comptes sont bloqués, on lui refuse le retour au pays. Un Conseil fédéral compétent et souverain ferait preuve de fermeté, délivrerait sans tarder un passeport diplomatique à M. Baud et le ramènerait chez lui à bord du jet du Conseil fédéral!

Le fait que Bruxelles exprime désormais sa «préoccupation» face à l'initiative sur la neutralité en dit long. On y célèbre l'échec servile du ministre des Affaires étrangères Cassis, qui nous a intégralement soumis aux sanctions de l'UE. Soit disant, cela sert à l'«unité» – en réalité, c'est l'unité en vue d'une troisième grande guerre fatale contre la nation européenne qu'est la Russie.

Avec des formules creuses et moralisatrices telles que «mesures punitives», on attise aujourd'hui à nouveau la haine entre les peuples. Déjà *Napoléon* diffamait les Russes en les qualifiant de «barbares», *Hitler* plus tard de «sous-hommes». L'histoire menace de se répéter. L'adoption de l'initiative sur la neutralité est notre devoir historique. Faisons clairement comprendre aux aventuriers bellicistes de Bruxelles que la Suisse ne participera pas à une nouvelle guerre d'extermination européenne!

*Hans Rickenbacher,
président du groupe Giardino, Mels (SG)*